

## Communication sur le Progrès 2016 Lydec

### Droits de l'Homme

#### Principe 1 - Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Conformément aux prescriptions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et pactes additionnels, des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et de la Convention des Nations Unies contre la corruption, ou encore des Principes Directeurs de l'Organisation de Coopération et de développement Economique à l'intention des entreprises multinationales, Lydec met en place des actions et mesures continues en matière de respect des droits de l'homme.

Celles-ci sont notamment intégrées dans le document de référence intitulé « Plan d'Actions Développement Durable 2020 » (PADD 2020) et plus précisément au sein de son objectif 8 « Agir en conformité avec les lois et les réglementations et ancrer une culture d'éthique ».

Le respect de ces droits fondamentaux s'applique tant aux relations internes à l'entreprise qu'aux relations avec ses parties prenantes externes : partenaires économiques, société civile et institutionnels.

En interne, différentes mesures ont été mises en œuvre pour s'assurer du respect des principes relatifs aux droits de l'Homme.

S'agissant des conditions relatives à la santé et sécurité au travail : il est mis en place des actions de sensibilisation et de prévention des collaborateurs contre les risques professionnels ou les accidents de travail s'appuyant, en cela, sur des études de pénibilité, des campagnes de visites médicales systématiques et spécifiques (dépistage des maladies cardio-vasculaire ou de cancer de sein...). Des campagnes d'information sont organisées portant sur les règles qui sauvent, les dangers du tabac, avec mobilisation du médecin du travail et des conseillers et animateur prévention et sécurité.

42% des 80 000 heures de formations dispensées aux collaborateurs de Lydec en 2015 concernent ainsi les domaines de Qualité, Sécurité et Environnement.

Par ailleurs, Lydec a lancé en 2015 une formation Health and Safety middle manager visant à former les collaborateurs assurant des fonctions d'encadrement intermédiaire et à renforcer leur capacité à ancrer un management de proximité de la sécurité et de la prévention des risques. Près de 15 sessions de formations ont été organisées impliquant près de 200 collaborateurs.

Deux campagnes ont également été lancées : l'une sur l'évaluation des risques psycho-sociaux et la pénibilité au travail et l'autre sur la sécurité routière en collaboration avec le Comité Nationale de La Prévention des Accidents de Circulation



## Principe 2 - Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

La sensibilisation des parties prenantes au respect des principes des droits de l'Homme est également déployée dans le cadre des relations de Lydec avec ses fournisseurs et sous-traitants.

L'objectif est de s'assurer du respect de la performance sociale des fournisseurs et des sous-traitants concernant en particulier :

- La liberté d'association et le droit de négociation collective
- L'abolition du travail des enfants
- L'abolition du travail forcé
- la non-discrimination
- L'hygiène et la sécurité
- La décence des salaires
- Les horaires de travail
- Autres droits (prévention de traitements cruels, dégradants, inhumains, etc.)

Dans ce cadre, les conditions générales d'achats et cahiers des charges de Lydec intègrent notamment l'obligation de respect de la réglementation sociale et stipulent des prescriptions telles que l'inscription à la sécurité sociale, l'assurance accident du travail et les clauses éthiques (y compris sur le travail des enfants). Au moment de l'ouverture des plis d'un appel d'offres, Lydec s'assure de l'inscription des soumissionnaires à la sécurité sociale et à une assurance accident du travail. Une vérification des copies des cartes de sécurité sociale pour toute l'équipe proposée à Lydec est effectuée par la sous-commission technique lors de l'analyse technique des offres. Une comparaison de la cohérence entre la déclaration de la masse salariale en valeurs et le nombre des effectifs est également effectuée.

En cas de non-conformité, les commissions d'appel d'offres peuvent éliminer l'offre d'un candidat. En cas d'écart détecté après conclusion du contrat, Lydec peut résilier le marché.

Au cours du dernier exercice, la Direction des Achats et Marchés de Lydec n'a pas enregistré de réclamation mettant en cause une absence de transparence dans la procédure d'attribution d'un marché ou un manquement aux principes d'éthique présidant à la relation de Lydec avec ses fournisseurs.

### Normes internationales du travail

#### **Principe 3 - Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.**

Le droit de négociation collective est clairement reconnu et manifestement exercé au sein de Lydec conformément aux exigences de l'Organisation Internationale du Travail et de la Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective.

L'engagement pour la liberté syndicale et la négociation collective est reconnu à tous les niveaux de l'entreprise, du top management aux collaborateurs, en passant par le management intermédiaire.

Cet engagement est renforcé dans le cadre d'un projet stratégique interne, pilier de la politique des ressources humaines de Lydec et inscrit au projet d'entreprise « Synergies » de Lydec, qui vise à favoriser un dialogue social responsable. Une équipe projet transverse, réunissant des managers et collaborateurs de plusieurs directions travaille ainsi à améliorer en continu la qualité du dialogue social.

Chaque année une négociation est engagée sur la base des revendications portées par le Syndicat et discutée lors d'une commission principale entre les partenaires sociaux et la Direction de Lydec.

La négociation collective est organisée en central et au niveau local pour chaque direction. Au niveau central, la proximité est assurée grâce à différentes instances telles que la commission principale, comité hygiène et sécurité ainsi que des instances ad hoc (commission paritaire retraite, commission des études en fonction des thèmes proposés par les partenaires sociaux ou remontés par le PS)

Au niveau local, les relais RH appliquent la politique de « porte ouverte » et reçoivent les délégués à leur convenance. Ils organisent également des comités locaux hygiène et sécurité.

#### **Principe 4- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.**

Cf principes 1 et 2

#### **Principe 5 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.**

Cf principe 2

#### **Principe 6- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.**

L'engagement de Lydec en faveur de la non-discrimination et de la promotion de l'égalité des chances est exposé dans l'objectif 5 du Plan d'Actions Développement Durable 2020 « Refuser toute forme de discrimination et agir pour l'égalité des chances ».

Cet objectif est par ailleurs retranscrit dans la Charte de la Diversité de Lydec. Elle traduit une politique volontariste visant à guider et à associer tous les acteurs de notre organisation dans la mise en place de pratiques permettant de garantir la promotion et le respect de la



diversité, de lutter contre toute forme de discrimination et de mettre en place une démarche en faveur de la diversité.

Cette politique est structurée autour de 5 axes majeurs :

- Encourager la diversité par la valorisation et l'évolution des carrières des seniors
- Favoriser l'accès à l'emploi et l'insertion des jeunes
- Encourager la diversité par le recrutement et l'évolution des carrières des femmes
- Encourager la diversité par le recrutement et l'évolution des carrières des personnes en situation d'handicap
- Favoriser l'engagement des collaborateurs et la qualité de vie au travail

Concernant les résultats obtenus en matière de recrutement et l'insertion des jeunes : 41% des recrutements réalisés en 2015 ont concerné des personnes de moins de 26 ans.

Dans le domaine du genre, Lydec a également dépassé son objectif initial d'atteindre 25% de femmes au niveau de l'encadrement.

	2011	2012	2013	2014	2015
% de femmes parmi les cadres	24,6%	24,7%	25,6%	26,0%	25,7%
% de femmes parmi les directeurs	13,9%	12,5%	17,4%	18,0%	13,7%

La part des employés en situation de handicap dans le personnel est de 2,6 % en 2015 avec une augmentation constante sur les 5 dernières années.

2011	2012	2013	2014	2015	2016
1,54%	1,83%	1,97%	2,09%	2,17%	2,60%

## Environnement

### **Principe 7- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.**

Le Plan d'Actions Développement Durable 2020 de Lydec, structuré en 4 engagements et en 20 objectifs, intègre l'enjeu de réduction des impacts environnementaux de l'entreprise (Engagement 1 du PADD 2020 : Réduire l'impact environnemental de nos activités) mais aussi de préservation des ressources naturelles, dans le cadre de son engagement 3 « Innover dans nos métiers pour contribuer à la performance économique et environnementale du Grand Casablanca ».

L'intégration des enjeux de préservation de l'environnement dans le système de management par processus de Lydec constitue ainsi une orientation durable.

Mis en place depuis 2004, le système de management a évolué en 2013 par la mise en place d'un système intégré Qualité, Santé & Sécurité au Travail (QSST) selon les référentiels ISO 9001 et OHSAS 18001. Il est enrichi continuellement pour intégrer les exigences des parties prenantes de Lydec, dans le respect des référentiels internationaux.

Dans le cadre du management environnemental de ses activités et de la gestion des risques associés, Lydec s'est engagée en 2014 dans une démarche de certification ISO 14 001. Initié sur le site pilote de la Station d'épuration de Médiouna (STEP), le système de management environnemental déployé en 2014 a permis l'obtention de la certification début 2015.

En 2016, cette approche a été déployée sur le site de la station de prétraitement Eaucéan, ouvrage au cœur du Système Anti Pollution Est du Grand Casablanca inauguré en mai 2015, et qui lui a permis de décrocher la certification ISO 14001 dans sa version 2015 en octobre 2016.

### **Principe 8- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.**

Ressource en raréfaction au Maroc, l'eau fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise de Lydec.

En tant que distributeur d'eau potable, Lydec est particulièrement conscient de l'importance de la préservation de la ressource en eau. Cet enjeu est notamment intégré dans le cadre de l'engagement 3 du PADD 2020 « Innover dans nos métiers pour contribuer à la performance économique et environnementale du Grand Casablanca » et de son objectif 10 « Lutter contre les fuites d'eau sur le réseau ».

Dans ce cadre, Lydec a développé une stratégie intégrée de recherches des fuites d'eau lui ayant permis d'économiser 38 millions de m<sup>3</sup> d'eau en 2015 par rapport à 1997, soit l'équivalent de la consommation annuelle en eau de plus d'un million d'habitants.

Dans le cadre de ses engagements climat adoptés en juin 2016, Lydec a pris trois engagements en matière d'atténuation et d'adaptation quantifiés à l'horizon 2020 et liés à ses métiers. Lydec a ainsi renforcé son engagement en matière de réduction des pertes en eau sur les réseaux, en prenant un engagement supplémentaire afin d'atteindre d'ici 2020 une économie en eau équivalente à la consommation en eau de plus de 1,2 millions d'habitants (par rapport à 1997).

Consciente de la nécessité de mobiliser l'ensemble des parties prenantes sur cette question, Lydec s'est impliquée activement dans la constitution de la Coalition Marocaine pour l'Eau, en tant que membre actif et président le comité de soutien.

Annoncée le 31 octobre 2016 à Casablanca, cette coalition s'inscrit dans le cadre des objectifs du Maroc au titre de sa Contribution Nationale aux efforts de lutte contre le changement climatique (INDC) et plus particulièrement dans le cadre des stratégies nationales prises en déclinaison de cette contribution dans les domaines de la préservation de la ressource en eau et de l'assainissement. COALMA se veut, dans ce cadre, une structure fédérant les expertises nationales et un espace de concertation entre les différentes parties prenantes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. L'objectif est de mettre en place une gouvernance s'appuyant sur les partenariats public-privé, à même d'assurer une gestion intégrée et durable de la ressource en eau et de valoriser et promouvoir l'expertise marocaine dans ce domaine.

Lydec attache par ailleurs une importance toute particulière à la sensibilisation et à la mobilisation de l'ensemble de ses parties prenantes sur la question de la préservation de la ressource en eau. Cette question est notamment portée dans le cadre des partenariats structurants mis en œuvre par la Fondation Lydec avec des ONG de références comme l'Association des Enseignants des Sciences de Vie et de la Terre, qu'elle a soutenu pour la mise en place d'expositions dans ses centres d'éducation à l'environnement dédiées sur l'eau.

### **Principe 9 - Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

Lydec a engagé un ambitieux programme de réduction des pertes physique sur les réseaux de distribution il y a plusieurs années déjà. Cela s'est notamment traduit par la mise en place de méthodologies spécifiques et innovantes telles que la sectorisation avancée des réseaux, la modulation de la pression par secteur, le suivi en temps réel des débits nocturnes (fuites)... Lydec a créé un département dédié entièrement à ce programme d'action, le « Département Performance réseaux».

Aujourd'hui 100% du réseau d'eau potable du Grand Casablanca est couvert par la sectorisation. Au total, cela représente près de 4000 km de réseaux « écoutés », plus de 950 fuites sur conduite réparées et près de 16 600 fuites sur branchements et postes de comptage détectées et réparées.

Afin de préserver au mieux les milieux récepteurs et l'environnement, Lydec a initié en 2011 des chantiers phares en termes de dépollution et de collecte des eaux usées. Différentes solutions ont été développées, en fonction des zones à dépolluer, qu'elles se situent en bordure du littoral ou à l'intérieur des terres.

La station d'épuration de Médiouna a été officiellement inaugurée en avril 2013. Cette station, dimensionnée pour une population de 40 000 habitants, vise à protéger l'Oued Hassar des rejets bruts, contribuer à la préservation des ressources hydriques et au développement des ressources en eau non conventionnelles (re-use des eaux usées à fin d'irrigation, recharge de la nappe phréatique...).Véritable prouesse technologique et environnementale, la Step de Médiouna utilise la technologie membranaire qui permet la réutilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole. A cet effet, la Fondation Lydec a créé en 2016 en partenariat avec l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable, un espace expérimental d'agriculture urbaine de 600 m<sup>2</sup> sur le site de la Step de Mediouna et permettant de démontrer la faisabilité de la réutilisation des eaux usées à usage d'irrigation agricole.



Dans le cadre du projet de dépollution de la côte Est de Casablanca, la réalisation du Système Anti-Pollution de la côte Est de Casablanca (SAP), allant du Port de Casablanca jusqu'à Mohammedia sur un linéaire de 24 kms, vise à intercepter les rejets en mer le long du littoral. Cet investissement structurant de 1,45 Milliards de Dirhams permet depuis sa mise en service en mai 2015 de dépolluer 100% du littoral casablançais soit 70 km de côtes. La station de prétraitement « Eaucéan » a par ailleurs été dotée en son sein d'une galerie pédagogique de 100 M2 ouverte à tous les publics et destinée à les sensibiliser aux enjeux de la préservation du littoral et des océans. Entre son inauguration en juillet 2015 et décembre 2016, la galerie a accueilli plus de 2000 visiteurs (élus, associations, entreprises, institutionnels) dont plus de 900 scolaires et étudiants.

## Lutte contre la corruption

### Principe 10- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

La diffusion d'une culture d'éthique parmi les collaborateurs et les partenaires de Lydec est un objectif pérenne de la stratégie RSE de Lydec. Elle fait ainsi l'objet de l'objectif 8 du PADD 2020 «Agir en conformité avec les lois et les réglementations et ancrer une culture d'éthique».

La démarche éthique de la Société est portée par le Déontologue de Lydec, qui adresse directement ses conclusions au Directeur Général.

Elle fait par ailleurs l'objet d'un suivi par l'un des comités permanents de contrôle du Conseil d'Administration : Le Comité Éthique et Développement Durable de Lydec. Celui-ci a été instauré dès le démarrage de la gestion déléguée en 1998. Ses missions ont été élargies au développement durable en 2011. Le comité veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles Lydec fonde son action, notamment ses responsabilités particulières en matière de droits humains, d'environnement et de développement durable.

Dans cette optique, le Comité s'assure que chacun des collaborateurs applique les règles de conduite définies par l'entreprise. Il veille enfin à ce que le Plan d'Actions Développement Durable de l'entreprise soit structuré et formalisé.

Le déontologue participe à la définition des règles et des devoirs en matière d'éthique professionnelle et veille à leur respect dans l'entreprise. Il apporte aide et conseils à tout collaborateur qui s'interroge en matière d'éthique et contribue à identifier et à diffuser les bonnes pratiques. Le Déontologue établit un rapport annuel interne destiné au Comité d'éthique et de développement durable, et communique aussi un rapport semestriel au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM).

Les engagements de Lydec en matière d'éthique sont définis dans des documents de référence (Charte éthique, guide « Les pratiques de l'éthique », Code de bonne conduite) qui ont été déployés auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Il convient de rappeler qu'une cartographie des risques éthiques a été déployée en 2012 pour les processus jugés « sensibles » à savoir la gestion clientèle (Grand public et Grand clients), les achats, les études et travaux. En 2015, le Comité Éthique et Développement Durable a décidé d'étendre ce travail pour couvrir tous les processus de Lydec.

En 2015, Lydec a également organisé une conférence sur l'éthique et le management à l'attention des Directeurs et Directeurs Adjointes de Lydec, animé notamment par M. Fouad Benseddik, Directeur des Méthodes et Relations Institutionnelles de Vigeo Maroc et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental.

## Contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable

Dans le cadre de notre démarche de RSE, et en tant que membre du Pacte Mondial des Nations Unies, nous nous attachons à contribuer de par nos activités à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable sur notre territoire d'ancrage.

Plus particulièrement, s'agissant de notre COP, nous décrivons notre action relative à l'atteinte des ODD suivants :

Objectif de Développement Durable soutenu	Principes du Global Compact correspondant	Type d'actions mises en oeuvre
ODD 5 – Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<u>Principe 6- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.</u>	Politique de promotion de la diversité et de la place des femmes dans l'entreprise
ODD 6 – Garantir à tous l'accès à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	<u>Principe 8- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</u>	Actions relatives à la gestion durable des ressources en eau et à la lutte contre les fuites d'eau sur le réseau
ODD 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<u>Principe 1 - Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.</u>	Actions relatives au respect des droits humains dans les relations avec les collaborateurs
ODD 10- Réduire les inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre	<u>Principe 6- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.</u>	Actions relatives à la non-discrimination dans le cadre des relations avec les collaborateurs
ODD 11- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<u>Principe 9 - Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</u>	Développement de solutions d'assainissement durables et contribuant à l'amélioration du le cadre de vie
ODD 12- Etablir des modes de production et consommation durables	<u>Principe 9 - Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</u>	Développement de solutions de gestion durable de la ressource en eau
ODD 13- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<u>Principe 8- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en</u>	Prise d'engagements climat relatifs à nos métiers quantifiés à l'horizon 2020 dont l'un dédié à la

	<u>matière d'environnement.</u>	préservation de la ressource en eau
ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable, les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>Principe 9 - Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</b>	Mise en place de solutions d'assainissement du littoral casablançais permettant une dépollution de 100% du littoral casablançais
ODD 15- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable	<b>Principe 7- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.</b>	Mise en place de systèmes de management environnementaux permettant de maîtriser l'impact environnemental de nos activités
ODD 16- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du DD, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>Principe 10- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</b>	Mise en place d'un processus et d'institutions internes relatives à l'éthique dans l'exercice de nos activités

### Contribution à l'atteinte de l'ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

#### **Opportunités et responsabilités**

Selon le dernier rapport du Groupe Intergouvernemental des Experts en Climat (GIEC) publié en 2013 et 2014, l'Afrique est déjà fortement touchée par les changements climatiques, et l'impact futur de ces changements devrait être considérable (sur les écosystèmes océaniques notamment). La hausse entre la température annuelle moyenne sur le continent africain à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et celle à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle excèdera probablement 2° C. Il est donc à craindre que les tensions existantes quant à la disponibilité de l'eau s'intensifient.

De son côté, l'UNEP (United Nations Environment Programme) indiquait dans un rapport publié en 2013 que l'Afrique aurait besoin à l'horizon 2020 de 7 à 15 milliards de dollars chaque année pour relever les défis d'adaptation.

Avec une disponibilité en eau inférieure à 1 000 m<sup>3</sup> par habitant et par an, le Royaume du Maroc est déjà en situation de stress hydrique. En 2050, le déficit global en eau devrait atteindre 5 392 millions de m<sup>3</sup> en raison d'une demande en hausse (du fait de la croissance démographique et de la production agricole notamment) et d'une ressource en quantité de plus en plus limitée, avec le changement climatique.

Préserver la ressource dans un contexte de stress hydrique et de développement urbain est donc un enjeu primordial d'adaptation au changement climatique au Maroc. Le stress hydrique y est en effet, une réalité vécue au quotidien : la disponibilité de la ressource en eau, qui était de 1 700 m<sup>3</sup> d'eau par habitant et par an dans les années 1970, est aujourd'hui de 730 m<sup>3</sup>, et devrait diminuer à 500 m<sup>3</sup> en 2025 (Ministère Délégué chargé de l'Environnement du Maroc)

Cette situation est particulièrement alarmante à Casablanca, où la demande La demande en eau est croissante : en 2015, le volume moyen journalier distribué était de 537 000 m<sup>3</sup> ; en 2030, il se situera autour de 753 000 m<sup>3</sup>.

Ces dernières années, et en particulier dans le cadre des Accords de Paris adoptés suite à la COP 21, les entreprises et la société civile sont devenues des parties prenantes stratégiques, aux côtés des Etats et des organisations internationales, pour la mise en œuvre des accords internationaux sur le climat. Apporteuses de solutions concrètes en matière d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, les entreprises jouent par ailleurs un rôle primordial dans la transition vers une économie post-carbone.

### Priorités de l'entreprise

Consciente des défis, mais également des opportunités que représente le changement climatique pour le territoire du Grand Casablanca, Lydec a souhaité apporter sa contribution concrète à la feuille de route marocaine sur le changement climatique.

Fin 2015, Lydec a ainsi élaboré une plateforme baptisée « Action Changement Climatique » dont la thématique centrale est « la maîtrise des effets et l'adaptation au changement climatique sur le territoire du Grand Casablanca et au Maroc ».

Cette plateforme s'articule autour de trois enjeux prioritaires : l'eau, l'énergie, l'océan et de trois axes d'intervention, mis en œuvre dans le cadre d'une démarche partenariale avec ses parties prenantes : « Opérationnel et expertise métiers », « Mobilisation institutionnelle » et « Sensibilisation et mobilisation des parties prenantes, en partenariat avec la société civile ».

### Objectifs et indicateurs

Axes du plan d'actions	Objectifs	Actions	Réalisations et indicateurs
<b>Axe 1 opérationnel et expertise métiers</b>	Valoriser notre expertise auprès de nos clients et mettre en valeur l'ingénierie technique et sociétale de Lydec dans le domaine du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions sur le périmètre interne de Lydec (bilans carbone et hydrique)</li> <li>• Actions développées au niveau des métiers eau, assainissement, éclairage public,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier Bilan Carbone de Lydec réalisé en mai 2016 : 340 000 teq CO<sub>2</sub> émis en 2015 sur les 3 scopes du Bilan Carbone</li> <li>• Définition de 3</li> </ul>

		électricité	<p>engagements métiers quantifiés à l'horizon 2020 en juin 2016 ( cf ci-dessous)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un plan d'actions efficacité énergétique dans l'éclairage public avec un objectif de 20% d'économie d'énergie et de 16 000 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2020 par rapport à 2015</li> </ul>
<b>Axe 2 – Mobilisation institutionnelle</b>	Renforcer l'intégration de Lydec au sein de son écosystème institutionnel et la positionner comme un opérateur et un partenaire de référence dans le domaine du changement climatique et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux coalitions sectorielles/thématiques (eau, habitat durable, énergie...) et initiatives fédérant le secteur privé</li> <li>• Organisation d'événements avec les institutionnels, notamment avec les Autorités locales dans le cadre d'une approche territoriale du Changement Climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat de Lydec avec la task force COP 22 de la CGEM</li> <li>• Partenariat dans le cadre de l'initiative Entreprises Climat Maroc de la CGEM</li> <li>• Partenaire fondateur de la Coalition marocaine pour l'Eau lancée le 31 octobre 2016</li> <li>• Organisation d'un colloque institutionnel labélisé COP 22 le 1<sup>er</sup> juin 2016 sur le thème « En route pour la COP 22 : la contribution des partenariats public-privé à la feuille de route marocaine sur le changement climatique » avec 250 parties prenantes</li> </ul>
<b>Axe 3 - Sensibilisation et mobilisation des parties prenantes,</b>	Agir en tant qu'entreprise citoyenne et responsable auprès de ses parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de projets de sensibilisation au bénéfice des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation le 28 mai 2016 des « Ateliers génération climat » par la</li> </ul>

<p><b>en partenariat avec la société civile</b></p>	<p>et valoriser la démarche RSE de Lydec</p>	<p>collaborateurs, écoles, universités, clients, collectivités (élus et autorités), associations de proximité, en s'appuyant sur la Fondation Lydec</p>	<p>Fondation Lydec réunissant 300 étudiants et professeurs provenant de 18 universités et grandes écoles du Grand Casablanca</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 2000 visiteurs de la station et de la galerie Eaucéan sensibilisés à la protection du littoral et des océans</li> <li>• Lancement d'un espace expérimental d'agriculture urbaine de 600 m<sup>2</sup> sur le site de la Step de Mediouna dans le cadre d'un partenariat avec l'association Recherche Action pour le Développement Durable</li> <li>• Partenariat avec l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable dans le cadre de l'organisation de la Pré-COP Casablanca du 15 au 17 octobre 2016</li> </ul>
---	--	---	--

## Nos engagements climat

En juin 2016, Lydec a annoncé ses engagements pour le climat :

### 3 principes d'action structurants

- **Principe n° 1** : sensibiliser et mobiliser nos parties prenantes sur les enjeux du changement climatique.
- **Principe n° 2** : intégrer la vision de nos parties prenantes à notre plan d'actions.
- **Principe n° 3** : co-construire des solutions innovantes pour le climat, en partenariat avec la société civile.

### 3 engagements « métiers »

- **Engagement n° 1** : réduire de 20 % les émissions de GES sur l'ensemble de notre périmètre d'activité d'ici 2020 (hors pertes électriques).
- **Engagement n° 2** : atteindre une part de 10 % d'énergie consommée à usage interne issue de sources renouvelables d'ici 2020.
- **Engagement n° 3** : économiser l'équivalent de la consommation en eau d'une ville de 1,2 million d'habitants d'ici 2020 (par rapport à 1997).

## Conséquences et impacts attendus

Par la mise en œuvre de cette démarche et en tant qu'entreprise socialement responsable, Lydec souhaite contribuer à l'atteinte des objectifs du Maroc en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, notamment dans les domaines de la préservation de la ressource en eau et de l'efficacité énergétique ainsi qu'à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

De plus, la mise en œuvre de cette démarche devrait permettre à Lydec en interne de :

- Renforcer la maîtrise de ses émissions de GES et la réduction de l'impact environnemental de ses activités
- Valoriser et développer l'apport de ses métiers comme apporteurs de solutions aux enjeux du changement climatique pour ses clients.

## Collaboration avec les parties prenantes

Conformément à nos principes d'action pour le climat, l'ensemble de notre démarche repose sur un dialogue responsable avec nos parties prenantes.

L'intégration de nos parties prenantes à notre plan d'actions est un principe structurant de notre démarche.

C'est pourquoi nous avons constitué fin 2015 un Comité d'experts Changement climatique de Lydec. Créé par Lydec en novembre 2015, il comprend douze membres dont 5 représentants de la société civile, experts dans des domaines liés aux effets du changement climatique. Chargé d'analyser les enjeux du changement climatique, ce comité accompagne



Lydec dans la définition et le déploiement de son plan d'actions Changement climatique dans le cadre d'une approche partenariale avec la société civile.

### **Autres bonnes pratiques**

La mise en place de solutions innovantes pour le climat développées dans le cadre d'une co-construction avec la société civile est l'un des objectifs de notre démarche climat.

Elle répond à la volonté de Lydec d'impliquer concrètement ses parties prenantes dans la mise en œuvre de solutions adaptées à son territoire d'ancrage.

Dans ce cadre, la Fondation Lydec a développé en 2016, en partenariat avec l'Association Recherche Action pour le Développement Durable (ARADD), un espace pilote de près de 600 m<sup>2</sup> d'agriculture urbaine autour de sa station d'épuration des eaux usées (STEP) de Médiouna. Un projet majeur s'inscrivant dans la démarche du Groupe de co-construire des solutions innovantes pour le climat avec la société civile. Grâce à ce projet, les jeunes et les écoliers de la région seront sensibilisés à l'environnement. De leur côté, les agriculteurs et les riverains prendront conscience de la faisabilité de ce type de projet, ce qui facilitera sa répliquabilité.